



MANDAT DU CLUB

Attention : seul le Président ou un licencié du club peuvent représenter ce dernier lors d'une assemblée générale.

COMITE DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 21 MARS 2024

Je :	soussigné(e), M. / Mme¹
	Président(e) du club (+ n°affiliation) :
	Licence FFKDA n° :
Don	ne mandat au membre de notre club :
	Membre du club² : Nom : Prénom Prénom
	Licence FFKDA n° :
Pou	r me représenter lors de l'assemblée générale du³
Sia	nature du donneur de nouvoir

¹ Rayer la mention inutile

 $^{^2\}text{Rappel}$: Seul le président licencié d'une association affiliée à la FFKDA peut donner un mandat et uniquement à un licencié de son association.

³ Inscrire la date de l'assemblée générale concernée